



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE H2 EQUITY PARTNERS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION D'ACAL BFI FRANCE SAS



| 16/11/21 | Florence Chafiol Valéry Denoix de Saint Marc Virginie Devos Benjamin van Gaver Alexandra Berg-Moussa David Neuwirth Boris Leone-Robin

August Debouzy accompagne H2 Equity Partners dans le cadre de l'acquisition d'Acal Bfi France SAS, via une opération de carve-out visant à acquérir Acal Bfi, un important fournisseur paneuropéen de solutions de conception à valeur ajoutée, de composants électroniques et de produits personnalisés dans un large éventail de technologies et d'applications, auprès de sa société mère, discoverIE Group, spécialisée dans la conception et la fabrication de composants électroniques.

L'acquisition est subordonnée à l'approbation des autorités réglementaires et au processus de consultation du comité d'entreprise.

August Debouzy assiste H2 Equity Partners avec une équipe composée de Valéry Denoix de Saint Marc, associé, et David Neuwirth, avocat, sur les aspects M&A et corporate, Virginie Devos, associée, Boris Leone-Robin, avocat senior, et Mathilde Pety, avocat, sur les aspects de droit du travail, Laure Bonin, associée, et Emmanuel Le Galloc'h, avocat, sur les aspects de financement et Vincent Brenot, associé, Emmanuel Weicheldinger, avocat senior, et Barbara Teissier Du Cros, avocat, sur les aspects réglementaires.

Sont également intervenus dans le cadre de la procédure de due diligence de cette opération : Alexandra Berg-Moussa, associée, et Cen Zhang, avocat, sur les aspects de contrats commerciaux, Florence Chafiol, associée, et Alice Hourquebie, avocat, sur les aspects de protection des données, Benjamin van Gaver, associé, et Alexander Bay, avocat, sur les aspects de contentieux et Héloïse Jardel, avocat, sur les aspects de propriété intellectuelle.
